

tenue sous la présidence de Madame HAMELINE, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame PILIDJIAN, Rapporteuse publique
Madame MARQUET, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2404375	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral dur requérant résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
02)	DOSSIER N° 2404379	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur B la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2404380	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur C la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
04)	DOSSIER N° 2404381	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur L la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
05)	DOSSIER N° 2404382	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur P	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

06)	DOSSIER N° 2404387	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur C la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
07)	DOSSIER N° 2404392	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur G la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
08)	DOSSIER N° 2404364	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur J	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

09)	DOSSIER N° 2404365	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
10)	DOSSIER N° 2404367	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
11)	DOSSIER N° 2404369	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

12)	DOSSIER N° 2404373	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Y	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
13)	DOSSIER N° 2404384	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur N	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
14)	DOSSIER N° 2404388	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur P	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

15)	DOSSIER N° 2404390	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à la condamnation de l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur V	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
16)	DOSSIER N° 2404927	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Requête tendant à condamner l'Etat à verser au requérant la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	
17)	DOSSIER N° 2406780	RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE
Titre de l'affaire	Condamner l'Etat à verser à Monsieur R la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître MICHEL Cyrille
Défendeur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	

09 heures 30

18)

DOSSIER N° 2404934

RAPPORTEURE: Madame Marie-Laure HAMELINE

Titre de l'affaire Condamner l'Etat à verser à Monsieur O la somme de 10 000 euros en réparation du préjudice moral résultant de son exposition aux poussières d'amiante lors de son activité professionnelle sur le port de Marseille avant l'entrée en vigueur du décret du 17/08/1977 soit le 20/10/1977.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur O

Défendeur

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Représentants des parties

Maître MICHEL Cyrille

Arrêté le 06/05/2025

Le président du tribunal